

Zeitschrift: Revue historique vaudoise
Herausgeber: Société vaudoise d'histoire et d'archéologie
Band: 18 (1910)
Heft: 6

Rubrik: Petite chronique et bibliographie

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

PETITE CHRONIQUE ET BIBLIOGRAPHIE

* * Les travaux à l'ancien évêché de Lausanne. — Le Comité de l'Association du Vieux-Lausanne a entendu dernièrement, avec le plus vif intérêt, le rapport de M. Otto Schmidt, architecte à Veytaux, chargé de l'exploration archéologique de ce monument historique.

Les travaux ont commencé le 3 mars dernier. Les résultats des fouilles ont été comparés avec une notice historique fort complète et solidement documentée, de M. Maxime Reymond. Cette comparaison a permis de constater la parfaite concordance des renseignements fournis par les fouilles, avec ceux qu'ont livrés les recherches faites aux archives.

Les fouilles ont mis au jour le « vieux rempart » sur lequel les évêques Guy de Prangins (1375 à 1383) et Guillaume de Challand (1406 à 1431) construisirent le somptueux et intéressant édifice qu'était en son temps l'Evêché. Ce rempart se lie aux substructions de la « tour du Jaquemart », improprement appelée « le donjon ».

Le piquage extérieur a mis au jour la façade, en briques, d'une annexe adossée à la tour du Jaquemart, et qui, à en juger par les matériaux et la forme, a dû être construite à la même époque que la partie supérieure du nouveau château épiscopal de Saint-Maire.

Les travaux d'exploration ont fait constater la lourde patte de l'ours, partout, dans les constructions de nombreuses cellules ou chambres d'arrêts, etc., aménagées à la suite de la conquête bernoise, dès 1536.

M. Schmidt a également fait figurer sur les plans les transformations et constructions faites à la fin du XVII^e siècle, au commencement du XVIII^e (la terrasse de la Cathédrale date de 1707), le bâtiment dit de l'Ecole Lancaster (1816), les prisons, avec logement du géôlier, de la fin du XIX^e siècle, et les travaux effectués au XX^e siècle, représentés par les encadrements en ciment des portes et fenêtres.

En même temps qu'était mis au jour le vieux rempart, le 26 avril, dans l'après-midi, on découvrait, en fouillant le sol de la cellule inférieure de la tour, une « oubliette », cellule souterraine avec un « jour » minuscule.

Le local le plus intéressant du vieil édifice est la grande salle du premier étage, dite, d'après les documents, la « chambre peinte » ou « Camera nuova », due à Guy de Prangins, embellie par son successeur, Guillaume de Challand, qui y a mis sa signature, sous la forme de ses armoiries encadrées au haut de la vaste cheminée

de la salle et sur le mur extérieur. C'est là que, même depuis la construction du château de Saint-Maire, se faisaient les réceptions et se donnaient les repas de gala, offerts par les évêques. C'est là qu'après la bataille de Grandson, fut reçue la duchesse Yolande de Savoie (Charles-le-Téméraire logeait au château de Menthon, tout près de là). C'est là que, devant Charles de Savoie, vinrent défiler tous les vassaux vaudois.

La dénomination de « chambre peinte » permettait de supposer l'existence de peintures, que M. Schmidt a recherchées et qu'il a trouvées, en effet. C'est un remarquable ensemble de fragments ayant pour sujets des personnages portant des banderoles avec des inscriptions en latin qui ont été relevées et traduites par M. Maxime Reymond, et dont voici quelques-unes : « Je ne veux pas tu croies que les méchants l'emportent : avec le temps, les fautes cachées apparaissent. » « Ne te loue ni te t'accuse. » « Use modérément de tout dans la prospérité et dans l'abondance. » « Tu ne seras pas prisé dans la médiocrité. » « Les petites choses, par les paroles, deviennent grandes. »

Des fragments de maçonnerie peinte, provenant de cette salle, ont été retrouvés, au rez-de-chaussée, où ils avaient été utilisés pour murer une fenêtre dans l'annexe en briques.

Au niveau de la grande salle, dans la tour, on a réussi à mettre au jour, presque au grand complet, une décoration murale datant du xv^e siècle, du plus vif intérêt, et un plafond en bois de la même époque.

Les déblais provenant des fouilles sont criblés avec soin. On a découvert ainsi quelques objets intéressants, consistant essentiellement en monnaies de toutes les époques, dès le xv^e siècle.

La Confédération s'est intéressée aux fouilles par un subside important qui les a rendues possibles. Les travaux se font sous la haute surveillance de l'Etat de Vaud par l'organe de son service des monuments historiques, et de son chef, M. le Dr-professeur Albert Næf, archéologue cantonal.

M. Ernest Correvon, peintre, a mis à relever les peintures le soin et la conscience qui le caractérisent.

L'architecte fait marcher de pair les relevés de plans et les coupes avec les travaux d'exploration, de façon à posséder les bases nécessaires à l'élaboration, par ses soins, du programme et des plans de restauration, en vue de l'installation future, dans le vieil édifice, qui sera l'un des plus curieux du vieux Lausanne, des collections de l'Association du Vieux-Lausanne.

Les intéressants résultats obtenus justifient pleinement la décision

antérieure du Vieux-Lausanne d'engager les travaux et de les prendre sous son patronage.

*. * Voici quelques détails sur les **nouvelles acquisitions faites par le Musée historique de Fribourg**, ensuite de crédits votés par le Grand Conseil.

Tout d'abord, il y a les objets provenant du cimetière burgonde découvert à Lussy (fibule en or, fibule d'argent, scamasaxes, plaques de ceinturon, un vase en cuivre, colliers, briquets, agrafes, boucles, aiguilles, etc.). Plusieurs de ces objets, les fibules, le vase en cuivre et les plaques décorées, sont uniques en Suisse.

Il y a ensuite trois vitraux remarquables provenant de la succession Ernst, à Zurich. Le premier vitrail porte la date de 1630. Il porte deux écussons aux couleurs fribourgeoises, surmontés d'un aigle et entourés des armes des anciens bailliages. Le second, du xviii^{me} siècle, est aux armoiries des familles Fégely et Lanhenheid. Enfin, le troisième est une verrière du xv^{me} siècle qui a pour motif le miracle de saint Nicolas, patron de la ville et du canton de Fribourg.

Le musée s'est rendu, en outre, acquéreur d'un album contenant 57 études, dessins à la plume et lavis de l'artiste fribourgeois Curtis.

Il a été fait également plusieurs achats destinés à la collection numismatique :

1^o Un ducat d'or de Fribourg, pièce rarissime, datant de 1587, estimé 900 francs.

2^o Un thaler de Fribourg, bel exemplaire qui présente une variété intéressante et peu commune, ainsi qu'une série de monnaies fribourgeoises, suisses et étrangères.

3^o Une partie de la collection Strœhlin. Au nombre de ces pièces qui faisaient partie du trésor de Mossel, figurent un demi-dicken de Fribourg, avec le millésime 1635, taxé 150 fr.; un batz de Gruyères, valant environ 200 fr., etc.

4^o Enfin, 25 pièces découvertes au village de Sévaz, bien conservées et offrant un intérêt spécial en raison du lieu de la découverte et des conclusions historiques qu'elles permettent de tirer.

Le tout a été payé 8068 fr. 20.

A corriger deux grosses erreurs d'impression dans la *Revue historique vaudoise* de mai 1910.

Page 139, ligne 3, à partir du bas, il faut lire *Haute-Autriche* et non Haute-Argovie.

Page 142, ligne 15, d'en haut, il faut lire « mais *non* interruption », au lieu de « mais une interruption ».
